

Une région bien équipée mais des populations encore isolées

Les communes de la région disposent d'une offre en équipements et services plus diversifiée qu'ailleurs.

La population de Paca, région très urbanisée, en est proche dans son ensemble, mais il existe de grandes inégalités d'accès. Les équipements et services dits intermédiaires et supérieurs sont très éloignés de certaines communes, rurales en particulier.

Plus de 82 000 personnes se trouvent à plus d'une heure "aller-retour" des équipements supérieurs, même en profitant de leurs déplacements domicile-travail pour y accéder.

Les communes qui concentrent les équipements et services intermédiaires structurent l'espace régional en bassins. Les plus éloignés de l'offre sont en général situés en zone de montagne. Ils appartiennent souvent à des Pays et sont donc concernés par les schémas de services publics et au public.

La diversité des équipements et des services à la population favorise l'attractivité des territoires et renforce leur cohésion. Leur localisation et leur accessibilité constituent donc un enjeu majeur pour les politiques publiques régionales d'aménagement du territoire (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement durable du Territoire de la Région, Agenda 21, etc.).

Une grande diversité d'équipements en Paca

Les communes de Provence-Alpes-Côte d'Azur sont en moyenne très peuplées, étendues et peu nombreuses. Elles sont de ce fait plus équipées qu'ailleurs : leur niveau d'équipement moyen, c'est-à-dire l'éventail des services offerts, est jusqu'à trois fois supérieur à celui du niveau national, pour les gammes d'équipements de proximité, intermédiaire et supérieure (cf. encadré "Les trois gammes d'équipements"). Ceci se vérifie dans chaque type d'espace (urbain, périurbain et rural). L'espace urbain dispose logiquement d'une variété de services et d'équipements nettement plus importante que les autres espaces. C'est particulièrement vrai pour les équipements de la gamme supérieure (hôpitaux, médecins spécialistes, lycées, hypermarchés, etc.).

Les communes "pôles de services", c'est-à-dire qui disposent sur leur territoire d'au moins la moitié des équipements et services d'une gamme, sont nombreuses dans la région. Une commune de Paca sur deux est pôle de services de proximité, et une sur cinq pôle de services intermédiaires, soit deux et trois fois plus qu'au niveau national. C'est dans l'espace périurbain que la surreprésentation des communes pôles de services est la plus forte. Par ailleurs, toutes les communes de Paca de plus de 1 500 habitants sont pôles de proximité. Ce seuil est de 6 700 habitants pour les pôles intermédiaires, et de 19 100 pour les pôles supérieurs.

territoire

www.insee.fr

- Régions
- Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Les publications

Région

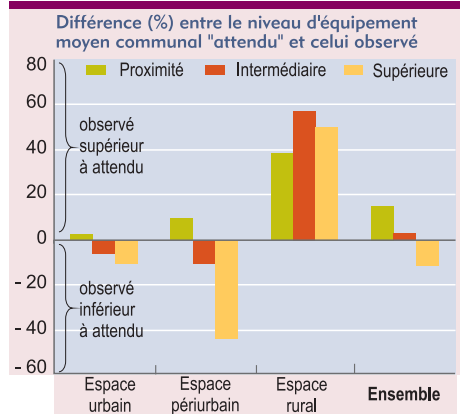


Provence-Alpes-Côte d'Azur

Les trois gammes d'équipements

Les équipements et services, publics ou privés, recensés chaque année dans la Base Permanente des Équipements (BPE) sont regroupés en trois gammes selon leur fréquence d'implantation et leur présence conjointe sur le territoire communal. Elles traduisent une hiérarchie dans les services rendus à la population. La **gamme de proximité** rassemble les services les plus présents sur le territoire comme les écoles, les médecins généralistes ou les boulangeries. La **gamme supérieure** regroupe des équipements plus rares comme les lycées, les établissements hospitaliers ou les hypermarchés. On retrouve dans cette gamme de nombreux équipements de santé ou sociaux. Enfin, à mi-chemin, la **gamme intermédiaire** rassemble des services comme les collèges, les opticiens ou les supermarchés. Les communes **pôles de services** sont celles qui disposent d'au moins la moitié des équipements et services de la gamme. Tous les pôles supérieurs sont également pôles intermédiaires ; tous les pôles intermédiaires sont aussi pôles de proximité.

Une diversité d'équipements dans l'espace rural plus importante que celle attendue



Note : le niveau "attendu" est le niveau théorique estimé, étant donné la population.
Lecture : dans l'espace périurbain et pour la gamme supérieure, le niveau d'équipement observé est inférieur de 40 % à celui qui serait attendu, compte tenu de la population.
Source : Insee, BPE 2008 et RP 2006

Un espace rural bien doté au regard de sa population

Le niveau d'équipements moyen des communes de la région est globalement adapté à leur population. Les communes de l'espace rural s'avèrent même particulièrement bien dotées : compte tenu du nombre d'habitants, les équipements de toutes les gammes y sont en effet très diversifiés. Ce phénomène se vérifie pour tous les espaces ruraux métropolitains, mais est nettement plus marqué en Paca. Cette offre plus riche répond également aux besoins des nombreux touristes et résidents non permanents de l'espace rural régional. À l'inverse, dans les communes de l'espace urbain

Une population régionale globalement plus proche de l'offre qu'ailleurs

Part de la population disposant de la moitié des équipements de la gamme sur sa commune de résidence	en %			
	Paca	France métropolitaine	Rhône-Alpes	Languedoc-Roussillon
Gamme de proximité	97,1	84,0	85,2	88,7
Gamme intermédiaire	84,3	63,8	61,3	62,1
Gamme supérieure	63,7	43,6	40,0	37,6

Source : Insee - Base permanente des équipements 2008 - Recensement de la population 2006

et plus encore du périurbain, le niveau d'équipements de la gamme supérieure en particulier est plutôt faible au regard de leur population. L'éventail d'équipements d'une commune rurale est ainsi plus large que son homologue périurbaine, à population comparable.

82 000 personnes à plus d'une heure "aller-retour" des équipements et services supérieurs

La population régionale étant concentrée dans les pôles urbains, elle est, dans l'ensemble, proche de l'offre en services et équipements. Cette particularité régionale s'accroît lorsqu'on "monte" dans les gammes.

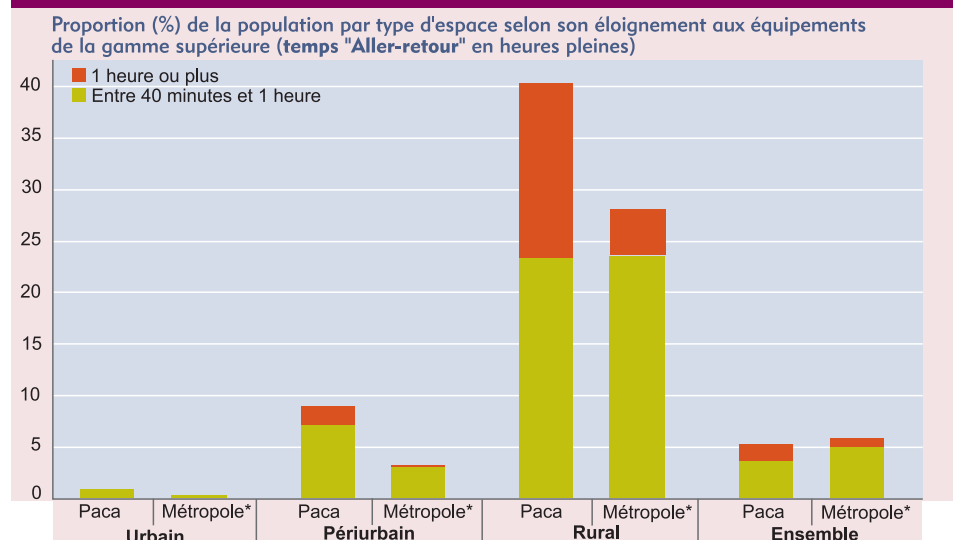
Cependant, il existe de grandes inégalités d'accès au sein du territoire régional. Certaines populations sont en effet très éloignées des équipements et services : 82 000 personnes sont à plus d'une heure "aller-retour" de ceux de la gamme supérieure. Les populations éloignées se situent principalement dans l'espace rural ou périurbain. Ainsi, 12 % de la population rurale est située à plus de 30 minutes "aller-retour" des équipements intermédiaires. Pour la gamme supérieure,

41 % de la population est à plus de 40 minutes en moyenne d'une telle offre. Elles sont même 17 % à plus d'une heure "aller-retour". Cette proportion est quatre fois supérieure à celle de la métropole (4,5 %) et deux fois plus élevée que celles du Languedoc-Roussillon (8,4 %) et de Rhône-Alpes (10 %). Paca est ainsi la région de métropole qui compte la plus forte proportion d'habitants de l'espace rural aussi éloignés de l'offre intermédiaire ou supérieure, après la Corse.

303 bassins d'accessibilité de services intermédiaires structurent l'espace régional

Analyser la structuration de l'espace par les équipements et services permet de repérer des zones à enjeux en termes d'inégalités d'accès. En Paca, 303 bassins d'accessibilité de services intermédiaires sont identifiés. Ce sont des territoires dans lesquels la population résidente accède au plus grand nombre d'équipements intermédiaires. Ces bassins se structurent autour de communes-centres qui disposent d'équipements, sans être nécessairement pôles de services pour un tiers d'entre elles. Par ailleurs, dans la région, sept bassins ont pour centre une

Des populations rurales très éloignées de l'offre en équipements supérieurs



* France métropolitaine
Source : Insee, BPE 2008 et RP 2006 - Inra UMR1041 Cesaer, distancier Odomatrix

commune appartenant à l'une des deux régions limitrophes.

Parmi les bassins d'accessibilité de services intermédiaires de France métropolitaine, huit profils se dégagent selon leur environnement, leur accessibilité et leurs équipements.

Pour sept bassins sur dix, un bon accès à l'offre

Les trois premiers profils regroupent les bassins urbains. Ils sont en général bien équipés pour l'ensemble des trois gammes. Ils se caractérisent par une bonne, voire une excellente accessibilité à l'offre. La plupart des bassins centrés sur les grandes agglomérations régionales en font partie. En Paca, 124 bassins ont l'un de ces trois profils, ce qui représente 78 % de la population régionale.

Avec peu de personnes âgées, les bassins des profils 4 et 5 sont situés dans l'environnement immédiat des trois groupes précédents, c'est-à-dire dans l'espace périurbain. Leur accessibilité à l'offre est fortement améliorée par la prise en compte des déplacements domicile-travail des actifs résidents (cf. encadré page 4). Leur niveau d'équipements supérieurs est systématiquement peu élevé. En Paca, 86 bassins (soit 12 % de la population) ont l'un de ces deux profils.

Les bassins du profil 4 se caractérisent par une diversité d'équipements sous-dimensionnée par rapport à leur population. En outre, plus ils sont proches des pôles urbains, moins ils sont équipés en services intermédiaires.

Des bassins peu équipés en forte progression démographique

Les bassins du profil 6 opposent un fort dynamisme démographique à une très

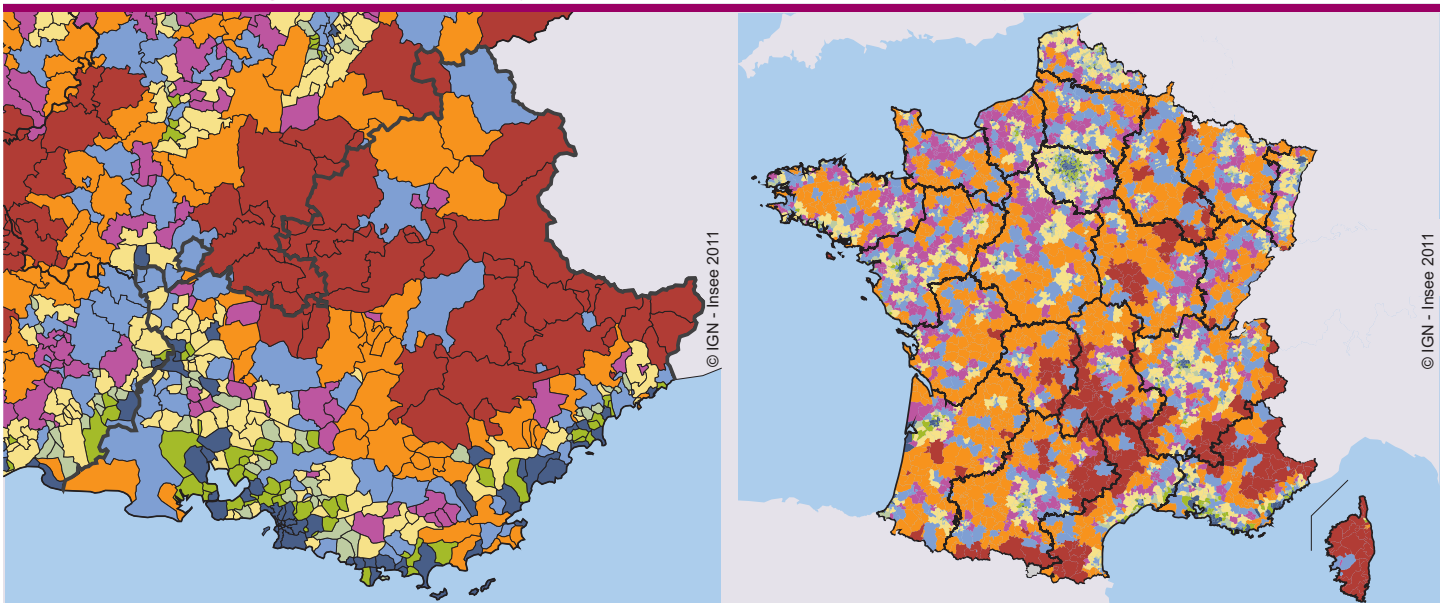
faible diversité d'équipements pour les trois gammes. Ceci est encore plus marqué pour les bassins de la région Paca qui font partie de ce groupe (26 bassins, soit 2 % de la population, c'est-à-dire près de 90 000 personnes). Dans ces bassins plutôt ruraux, les équipements semblent ne pas avoir encore suivi la récente croissance démographique. Ils s'apparentent de ce point de vue à des territoires périurbains (profil 4) mais sont plus éloignés des pôles.

Une grande partie de ces bassins se trouvent dans l'ouest de la France, notamment en Bretagne et Pays de la Loire. Dans la région, ils sont situés en particulier dans le centre Var et entre Aix-en-Provence et Manosque.

420 000 personnes vivent dans des bassins éloignés, voire isolés

Les bassins du profil 7 sont essentiellement situés dans l'espace rural. Ils sont

Des bassins très éloignés de l'offre en équipements et services en Provence-Alpes-Côte d'Azur



Très bon(ne) ou bon(ne) équipement et accessibilité	Profil 1	Bassins très urbains et très denses, très bien équipés avec une très bonne accessibilité.
	Profil 2	Bassins très urbains et denses, peu équipés en équipements supérieurs mais bonne accessibilité.
	Profil 3	Bassins urbains, bien équipés notamment en équipements supérieurs et bonne accessibilité des populations (et non des communes).
Faible équipement mais accessibilité correcte grâce aux déplacements domicile-travail	Profil 4	Bassins à caractère périurbain proches de l'offre, peu équipés en équipements intermédiaires et supérieurs mais accessibilité améliorée par les déplacements domicile-travail. Diversité d'équipements non conforme à leur population. Moins de personnes âgées.
	Profil 5	Bassins à caractère périurbain éloignés de l'offre, avec une densité moyenne, peu équipés en équipements supérieurs. Les déplacements domicile-travail améliorent fortement l'accessibilité. Moins de personnes âgées.
Très faible équipement malgré un dynamisme démographique	Profil 6	Bassins dynamiques et très peu équipés, plutôt ruraux, avec une faible densité, très dépendants, éloignement du domicile, forte évolution démographique.
Très faible ou faible accessibilité	Profil 7	Bassins à caractère rural éloignés de l'offre, avec une faible densité, peu équipés en supérieur, faible accessibilité mais bonne diversité d'équipements eu égard à la population, population âgée plus nombreuse.
	Profil 8	Bassins à caractère rural isolés, avec une très faible densité de population, très faible accessibilité et peu équipés en équipements intermédiaires et supérieurs.

éloignés des trois gammes d'équipements : le temps d'accès est supérieur de 30 à 40 % à la moyenne de l'ensemble des bassins. La palette moyenne d'équipements et services des communes est adaptée à la population résidente. Celle-ci n'y trouve que très peu d'équipements supérieurs. Une forte proportion de personnes de 75 ans ou plus habitent dans ces bassins. Dans l'hexagone, ils se situent notamment sur une bande Nord-Est / Sud-Ouest ("diagonale du vide"). En Paca, près de 270 000 personnes habitent dans ces territoires.

Enfin, le profil 8 met en évidence des zones très éloignées de l'offre, voire isolées. Les temps d'accès des populations de ces bassins très ruraux sont deux à quatre fois supérieurs à la moyenne. On retrouve dans cette classe la plupart des bassins de Corse, du sud du Massif central, des Pyrénées orientales et des Alpes. Ils disposent d'une variété d'équipements peu importante, mais supérieure à ce que leur faible nombre d'habitants pourrait laisser supposer. Cela est encore plus vrai pour les bassins de Paca. Dans la région, on dénombre 28 bassins de ce profil, dans lesquels 150 000 personnes habitent, soit 3 % de la population régionale. Ils se situent principalement en Haute-Provence,

Accessibilité aux équipements et services

Les temps de déplacements retenus dans cette étude sont mesurés en heures pleines à partir du centre-ville de chaque commune. Ils ne tiennent pas compte de la fermeture éventuelle de certaines routes au cours de l'année (par exemple, routes de montagne ou cols durant la saison d'hiver). Par ailleurs, les temps de trajet infra-communautaires sont considérés comme nuls.

Pour les personnes en emploi, les déplacements vers leur lieu de travail sont l'occasion d'accéder plus rapidement à des équipements et services absents sur leur lieu de résidence. Ces déplacements permettent d'améliorer l'accessibilité moyenne de 20 à 25 % selon les trois gammes. Ils sont pris en compte dans le calcul des temps d'accès. L'accessibilité correspond ainsi au temps aller-retour du domicile ou au détour engendré sur le trajet domicile-travail pour accéder en moyenne à l'ensemble des équipements de la gamme considérée. Pour simplifier, on parle dans les deux cas de temps de trajet "aller-retour".

dans le Parc national du Mercantour, dans les massifs alpins et entre Baronnies, Mont Ventoux et Montagne de Lure. En Paca, la plupart des bassins de profil 7 et 8 font preuve de dynamisme démographique depuis 1999, ce qui n'est pas le cas des bassins de même type dans le reste de la France.

Des zones isolées qui appartiennent pour la plupart à des Pays

La moitié du territoire de Paca est située à plus de 500 mètres d'altitude. Les bassins isolés et enclavés, repérés précédemment, sont localisés pour la plupart dans des zones de montagne. Ils appartiennent dans leur majorité à un des quatorze Pays que compte la région. Rapprocher bassins d'accessibilité, notamment intermédiaires et supérieurs, et Pays permet de mieux comprendre l'organisation et le fonctionnement de chaque territoire. Ceci peut utilement

alimenter les réflexions dans le cadre de l'élaboration des différents schémas de services publics et au public de chaque Pays. Ces documents ont en effet pour objectif d'améliorer la qualité et la répartition des services et équipements.

* * *

Si Paca est une région bien dotée en équipements et services, sa géographie très contrainte les rend parfois difficile d'accès. Pour de nombreux habitants, certains équipements, intermédiaires et supérieurs, sont en effet particulièrement éloignés. Différentes solutions peuvent sans doute améliorer cette situation, comme regrouper et mutualiser des services ou encore faciliter l'accès à Internet.

Junel Bernard
Jacques Pougard

POUR EN SAVOIR PLUS

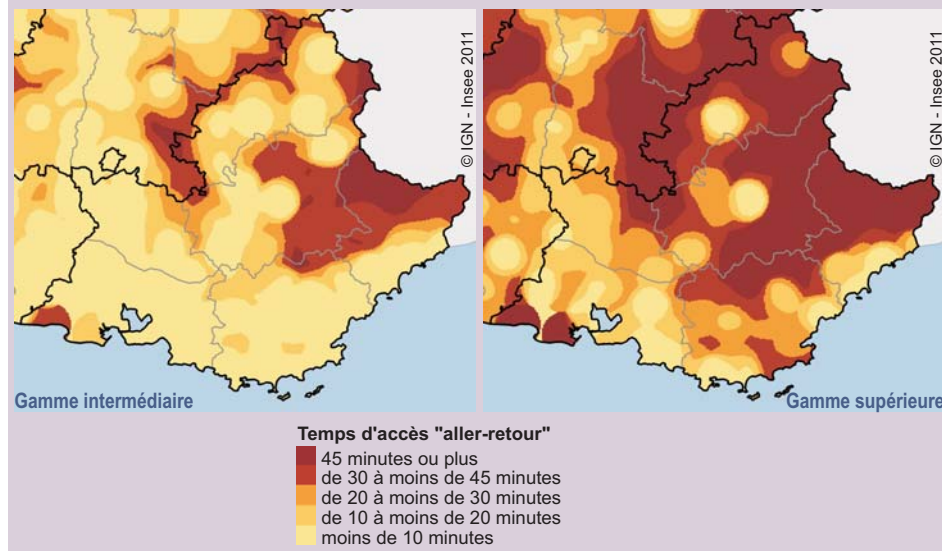
Retrouver l'intégralité de l'étude sur www.insee.fr dont les Données associées et les fiches par Pays dans [Dossier N° 2, juin 2011](#)

Aménagement du territoire, services publics et services au public
 Rapport 2006 du Conseil Economique et Social

L'accès aux équipements par département : [SUD INSEE l'essentiel N° 12, 13, 14, 16, 17, 18 février à mai 1999](#)

Des communes éloignées de l'offre en équipements et services

Accessibilité lissée aux équipements et services de la commune (rayon de 15 km - temps "aller-retour" en heures pleines - approche domicile-travail)



Source : Insee, BPE 2008 et RP 2006 - Inra UMR 1041 Cesaer, distancier Odomatix

Institut National de la Statistique
 et des Études Économiques
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 17 rue Menpenti
 13387 Marseille Cedex 10
 Tél : 04 91 17 57 57 Fax : 04 91 17 59 60

Directeur de la publication : Renan Duthion
 Chef du service Études et Diffusion : Valérie Roux
 Rédacteur en chef : Claire Joutard

© Insee - Région 2011
 Dépôt légal : juin 2011
 N° ISSN : 2114-8260
 Réf : ANA110832